

Tournoi « Comfort AYINDE LOKO » - Deuxième édition
(Du 10 Mars 2012 au 14 Avril 2012)

HOMOLOGATION DU MATCH DU 1^{ER} TOUR
(Phase Départementale)

A. RENCONTRES DE LA ZONE 1

(Du samedi 10 Mars 2012 à Ouidah)

1. RENCONTRE AMAZONES DE OUIDAH # SAVI

- *Vu la feuille de match de l'arbitre AKPOUE A. Annicette ;*
- *Vu le rapport du commissaire au match monsieur MEHOUNOU Bienvenu ;*

La Commission :

a°) Confirme les avertissements infligés aux joueuses ci-après :

AMAZONES DE OUIDAH :

- HOUNDECON Fransnelle, dossard N° 18 pour comportement antisportif.

SAVI:

- KINNINAGO Dorcas, dossard N° 12 pour comportement antisportif.

b°) Homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain :

AMAZONES DE OUIDAH : 3 SAVI : 1

2. RENCONTRE DINOSAURES DE TORI # PANTHERES DE KPOMASSE

- *Vu la feuille de match de l'arbitre HODONOU Koffi ;*
- *Vu le rapport du commissaire au match monsieur MEHOUNOU Bienvenu ;*

La Commission :

a°) Confirme les avertissements infligés aux joueuses ci-après :

DINOSAURES DE TORI :

- SAHOSSI Edwige, dossard N° 4 pour comportement antisportif.

PANTHERES DE KPOMASSE:

- ACATCHA Edith, dossard N° 8 pour comportement antisportif.

b°) Confirme l'expulsion de la joueuse **ACCLOMBESSI Charlotte**, dossard N° 9 pour faute demain dans la surface de réparation

En conséquence, selon les dispositions du règlement dudit tournoi, la joueuse **ACCLOMBESSI Charlotte** est suspendue pour un match automatique.

c°) Homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain :

DINOSAURES DE TORI : 0

PANTHERES DE KPOMASSE: 1

B. RENCONTRES DE LA ZONE 2

(Du samedi 10 Mars 2012 à Athiémé)

1. RENCONTRE AKOFA # ACADEMIE

- *Vu la feuille de match de l'arbitre GBODJINOUS Sébastien ;*
- *Vu le rapport du commissaire au match monsieur DODOO Jean-Marie ;*

La Commission :

a°) Confirme les avertissements infligés aux joueuses ci-après :

AKOFA :

- LOKOSSOU Adèle, dossard N° 7 pour jeu dangereux.

ACADEMIE:

- HOUNLOME Julienne, dossard N° 8 pour jeu dangereux.
- TCHOKO Joséphine, dossard N° 6 pour jeu dangereux.

b°) Homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain :

AKOFA : 2

ACADEMIE : 3

2. RENCONTRE VIGUEUR # AMAZONES DE TOVIKLIN

- Vu la feuille de match de l'arbitre DJOSSOU Jonas ;
- Vu le rapport du commissaire au match monsieur DODOO Jean-Marie ;

La Commission :

a°) Confirme les avertissements infligés aux joueuses ci-après :

VIGUEUR :

- AKOUTON Bacharath, dossard N° 17 pour protestation.

AMAZONES DE TOVIKLIN:

- EHE Valérie, dossard N° 6 pour jeu dangereux.
- DOHOUN Séfia, dossard N° 5 pour jeu dangereux.

b°) Homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain :

VIGUEUR : 2

AMAZONES DE TOVIKLIN : 0

C. RENCONTRES DE LA ZONE 3

(Du samedi 10 Mars 2012 à Cotonou)

1. RENCONTRE FLECHES NOIRES # LIONNES

- Vu la feuille de match de l'arbitre YEKINI SHITOU Nafissatou ;
- Vu le rapport du commissaire au match monsieur HOUNKPATIN Amoussa Aliou ;

La Commission :

a°) Confirme les avertissements infligés aux joueuses ci-après :

FLECHES NOIRES :

- AFFOUSSA Bakary, dossard N° 1 pour avoir tenu son adversaire.
- ADOM Bachira, dossard N° 6 pour avoir taclé son adversaire.

LIONNES:

- ABOU Rafi, dossard N° 17 pour avoir bousculé son adversaire.

b°) Homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain :

FLECHES NOIRES : 1 LIONNES : 4

2. RENCONTRE BLACK STONE # TIGRESSES

- *Vu la feuille de match de l'arbitre KIKI Damienne ;*
- *Vu le rapport du commissaire au match monsieur HOUNKPATIN Amoussa Aliou ;*

La Commission :

a°) Confirme les avertissements infligés aux joueuses ci-après :

BLACK STONE :

- SANDA Ursuline, dossard N° 11 pour avoir tenu le maillot de son adversaire.
- CHIGLI Chimène, dossard N° 7 pour brutalité sur.

b°) Homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain :

BLACK STONE : 0 TIGRESSES : 0

Après la séance des tirs aux buts :

BLACK STONE : 6 TIGRESSES : 7

3. RENCONTRE GAZELLES # USB

- *Vu la feuille de match de l'arbitre AGBO Ida ;*
- *Vu le rapport du commissaire au match monsieur HOUNKPATIN Amoussa Aliou ;*
- *Vu la réserve formulée par la capitaine de GAZELLES FC et non confirmée conformément à l'article 10 du Règlement du Tournoi ;*

La Commission :

a°) Confirme les avertissements infligés aux joueuses ci-après :

GAZELLES :

- KPANOU Natacha, dossard N° 10 pour comportement antisportif.

b°) Homologue le match suivant le résultat acquis sur le terrain :

GAZELLES: 0

USB : 6

D. Sont qualifiés pour le 2^{ème} tour, les équipes suivantes :

ZONE 1 : AMAZONE DE OUIDAH et PANTHERES DE KPOMASSE.

ZONE 2 : VIGUEUR DE LOKOSSA et ACADEMIE DE DOGBO.

ZONE 3 : LIONNES, TIGRESSES, USB et BLACK STONE en qualité de meilleur Perdant.

Fait à Cotonou le Mercredi 14 Mars 2012
Le Président de la Commission Technique

Marcel E. SAGBO